

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1051 28 septembre 1949

n° 1051 28

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 septembre 1949

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1949

Date du numéro

30 septembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 214 du 17 février 1949, portant, augmentation des soldes des okals, est modifiée comme suit en ce qui concerne Farah Miguil : Au lieu- de : « Farah Miguil., akel Fourlaba : 1.020 francs », Lire : « Farah Miguil, akel Fourlaba : 3.500 francs. » La présente décision aura effet pour compter du 1er septembre 1949.